



des Nations Unies dépasse les questions plus traditionnelles du désarmement et du règlement pacifique des différends. Elle reconnaît que les efforts en vue d'améliorer les conditions de vie des peuples du monde entier et l'environnement peuvent apaiser les tensions et donc promouvoir la paix dans le monde.

Il est certain que l'inégalité flagrante entre les riches et les pauvres est une source potentielle d'instabilité; que l'incarcération, la torture et l'assassinat de personnes par leur propre gouvernement ou des gouvernements étrangers engendrent l'amertume et la violence; que la désertification de vastes parties de l'Afrique risque de forcer des communautés entières à se déplacer dans le territoire d'autres communautés, ce qui pose des risques graves de conflits.

Depuis de nombreuses années, le Canada fait des efforts considérables pour réduire ces problèmes, et il continuera à rechercher avec insistance des solutions à long terme.

Par ses programmes d'aide au développement, le Canada reconnaît le devoir humanitaire qu'il a de venir en aide aux personnes pauvres, illettrées et misérables du monde; il reconnaît également les avantages qu'une prospérité plus largement partagée représente pour notre bien-être économique. Nous sommes déterminés à faire progresser, d'un certain nombre de manières, le règlement des questions qui préoccupent les pays moins développés, à savoir :

- une meilleure définition, grâce aux discussions en cours à la Banque mondiale et au FMI, de la croissance et de l'adaptation dans les pays en développement;
- le renforcement du système commercial international par la promotion d'une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales;
- la participation aux discussions spéciales des Nations Unies sur les problèmes de développement de l'Afrique;
- le renforcement des mécanismes internationaux de négociation économique de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED); et
- l'amélioration de la formulation des politiques agricoles internationales et les

efforts pour améliorer le fonctionnement de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ainsi que le Programme alimentaire mondial.

Le Canada aide également à protéger les droits de la personne en participant aux activités de la Commission des droits de l'homme (actuellement en session à Genève), du Conseil économique et social et de la Troisième commission de l'Assemblée générale. Le travail se poursuit en vue de permettre au Canada de ratifier la Convention internationale contre la torture. Nous avons été particulièrement encouragés par les récents événements politiques survenus au Guatemala, à Haïti et aux Philippines; cela laisse prévoir de nouvelles politiques et un plus grand respect des droits des habitants de ces pays.

Le Canada s'efforce depuis longtemps de persuader les autorités sud-africaines que l'*apartheid* est un régime injuste et à courte vue. En juillet dernier, le gouvernement a annoncé une série de mesures destinées à intensifier les pressions exercées sur l'Afrique du Sud et à faire savoir à ce pays que nous étions profondément déçus qu'il ne mette pas fin à la discrimination raciale institutionnalisée. Le Premier ministre Mulroney a joué un rôle clé dans l'élaboration du plan d'action du Commonwealth lors de la dernière réunion des chefs de gouvernement de cette organisation. Nous utilisons tous les moyens possibles pour presser le gouvernement sud-africain de trouver le courage de mettre de côté ce système injuste et rétrograde. Le révérend Edward Scott, primat de l'Église anglicane du Canada, est membre du groupe de personnalités éminentes qui cherche à établir un dialogue plus ouvert avec l'Afrique du Sud en vue d'éviter une tragédie d'envergure.

Depuis plus d'une décennie, le Canada est à l'avant-garde des efforts internationaux déployés en vue d'améliorer la gestion de l'environnement naturel universel, mais nous voyons encore les résultats désastreux de l'insouciance des hommes. Les pluies acides causent des dommages à nos forêts et à la vie dans nos lacs; le Sahara conquiert, de manière perceptible, les terres jusque-là fertiles du Sahel; les villes sont souillées par la fumée et empoisonnées par de l'eau imbuvable. Les efforts en vue de combattre les dommages causés à l'environnement doivent reposer sur le principe réaliste selon lequel des

mesures doivent être prises dès maintenant, même s'il s'agit d'un problème à long terme.

Grâce à la collaboration internationale en vue de réduire la pollution dans la Méditerranée et à la signature, en juin dernier, d'un protocole international concernant les émissions d'anhydride sulfureux, des progrès ont été réalisés récemment. En 1986, nous continuerons à combattre les pluies acides et la pollution des Grands lacs. À la Commission économique pour l'Europe, des discussions se poursuivent en vue de réduire les émissions d'oxyde nitreux provenant des industries, des centrales électriques et des véhicules automobiles. Dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'environnement, des négociations sont en cours sur un protocole international pour la protection de la couche d'ozone qui entoure la terre. La Commission mondiale de l'environnement et du développement visitera le Canada du 22 au 31 mai pour étudier les problèmes environnementaux et les meilleures façons de les résoudre. Les groupes et les particuliers auront alors l'occasion de lui exposer leurs vues.

Pour de nombreux Canadiens, la proclamation de l'AIP n'a fait que confirmer ce qu'ils savaient déjà. Cette décision nous aura rappelé que la paix sans le développement n'est pas la paix, que la paix sans l'égalité et l'harmonie entre les races n'est pas la paix, et que la paix sans un niveau de vie acceptable n'est pas la paix.

C'est, par conséquent, par l'ampleur de ses programmes — de l'aide au développement et de la défense active des droits de la personne à la protection de l'environnement et à la promotion d'un meilleur niveau de vie pour l'ensemble de la population canadienne et donc, pour les populations du monde entier — que le Canada peut apporter une contribution utile à la paix.

L'esprit, l'enthousiasme et la volonté d'agir suscités par l'AIP doivent être maintenus au cours des années à venir si nous voulons véritablement instaurer la paix sur la planète.

Le Canada et les Canadiens peuvent faire de l'AIP le catalyseur de leurs démarches continues pour la paix. Si nous parvenons à insuffler à d'autres notre espérance et notre foi en une humanité pacifique, nous aurons accompli une grande œuvre. »